



## **RAPPORT DES ACTIVITES DE LA REINSERTION DANS LES SOUS-PREFECTURES DE NANGHA-BOGUILA ET MARKOUNDA**

**Service Jésuite aux Réfugiés**



**10/16/2012**

**BUREAU DE PROJET MARKOUNDA**

Présenté par : **Jaime Moreno Rexach**

Directrice Directeur National

Tel : (00236) 70 95 59 64

E-mail :jaime.morenorexach@gmail.com

Réalisé par : **Sandrine NDANGUERE**

Assisté par : **Wilfried Igor TONGAMBA**

**Romulus MANAÏNE TATOLOUM**

**Fatimé Rékya ABBA**

**Saturnin Armel DENGBA**

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	2
INTRODUCTION .....	3
I. L'Initiation du Projet de la Réinsertion.....	4
I.1. Les réunions avec les CLDDR .....	4
I.2. La ré-identification et paiement des fonds de soutien aux ex-combattants .....	4
II. Le Lancement des Activités Agricole .....	6
II.1. La distribution des kits agricoles .....	6
II.3. Octroi des frais de labour et les semences.....	8
II.4. Le labour et le semis.....	9
III. Suivi des activités .....	10
III.1. Les superficies emblavées .....	10
III.2. Les activités en cours.....	11
III.2.1. Le sarclage .....	11
III.2.2. Le traitement phytosanitaire.....	11
IV. Rapport Financier .....	12
V. Difficultés Rencontrées .....	13
VI. Suggestions.....	13
VII. Annexes .....	14
Annexe 1 : Les groupements agricoles dans la sous-préfecture de Markounda .....	14
Annexe 2 : Les groupements agricoles dans la sous-préfecture de Nangha-Boguila .....	14
Annexe 2 : L'état des routes sur l'axe Maitikoulou .....	15



## INTRODUCTION

Le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion a repris dans le centre-nord et le nord-ouest, avec 3271 ex-combattants à partir de trois groupes rebelles désarmés et démobilisés. Cela pourrait améliorer la sécurité dans ces régions et d'encourager les retours d'autres. Le rapatriement des réfugiés centrafricains 150,456 vivant au Cameroun et au Tchad, prévu pour 2013, est actuellement examinée par les gouvernements nationaux concernés et le HCR. Dans l'intervalle, le HCR a déjà enregistré 8,754 réfugiés qui sont rentrés spontanément du Tchad à leurs régions d'origine dans le nord-ouest de la RCA depuis le début de l'année 2011. Cependant, le processus de désarmement et de démobilisation des groupes rebelles dans le nord-est est encore retardé, malgré l'amélioration de la sécurité.

Le gouvernement a participé à une campagne de sensibilisation de la paix; reprise du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, et a participé activement à l'élaboration de stratégies régionales de sécurité avec les pays voisins. La dissolution officielle de l'Armée Populaire Pour La Restauration de la Démocratie (Armée populaire pour restaurer la démocratie / APRD), en mai, le groupe de pays plus important groupe rebelle, a marqué un véritable pas en avant dans le processus de paix dans le pays.

Le président alla même plus loin à faire quelques concessions à réintégrer les ex-rebelles dans l'armée, une concession qu'il avait refusé de faire depuis 2007. Ayant fait cette concession, il a également pris les leaders des groupes rebelles à ses principaux conseillers en matière de sécurité. Ces mouvements ont vraiment affaibli les forces rebelles et même fait de coopérer avec le gouvernement. UFDR et l'APRD ne sont plus une menace pour l'Etat, mais une partie de l'état.

En effet, le Gouvernement Centrafricaine à décidé la mise en place d'une Coordination Nationale chargée avec l'appui de la Communauté Internationale de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réintégration, adoptée le 08 juillet 2011. Grace aux efforts conjoints du Gouvernement et du BINUCA, un fond des Etats Unis a été obtenu auprès du PBF, pour financer une phase initiale du projet de réinsertion des Démobilisés dans la région du Nord et Nord Ouest et d'appui a la Coordination Nationale de Réintégration.

A cet égard, le défi pour la Communauté Internationale s'agissant du processus DDR et de ses tendances actuelles porte sur sa capacité opérationnelle à soutenir le processus de Réinsertion et de Réintégration socio-économique des démobilisés et des communautés d'accueil à travers la mise en œuvre de projets de Réinsertion/Réintégration et de Réhabilitation communautaire à court terme.

La Coordination National de DDR en partenariat avec le Bureau Intégré des Nations Unies en Centrafrique (BINUCA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont identifiés des partenaires d'exécution pour la réalisation des activités de la réinsertion des ex-combattants. Les partenaires concernés inclus : l'Agence Centrafricaine de Développement de l'Agriculture (ACDA), la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN) et Jesuit Refugee Service (JRS).

Le JRS est chargé de la réinsertion dans les sous-préfectures de Nangha Boguila et de Markounda. Le présent rapport présente les activités préliminaires menées par le JRS dans ses zones d'intervention. Ces activités sont :

- ✓ Les réunions avec les Comités locaux de DDR(CLDDR)
- ✓ Ré-identification des démobilisés et le paiement des fonds directs
- ✓ La distribution des kits agricoles aux démobilisés
- ✓ Octroi des frais de labour et semences



## I. L'Initiation du Projet de la Réinsertion

Après les accords signés avec tous les partenaires d'exécution du programme de la réinsertion les activités étaient lancées sur le terrain en coordination avec le CNR, le PNUD et le BINUCA. Le but était de sensibiliser les ex-combattants sur le projet et introduire les partenaires d'exécution et redynamiser les Comités Locaux de DDR.

### I.1. Les réunions avec les CLDDR

Les CLDDR sont les Comités Locaux de DDR mis en place pour assurer le contrôle effectif des démobilisés dans les localités et la mise en œuvre et suivi des projets par les partenaires d'exécution. Ainsi deux réunions ont eu lieu avec le CLDDR de la sous-préfecture de Nangha Boguila et Markounda. L'ordre du jour débattu lors des deux réunions a été le même et a été le suivant :

- La réactivation du bureau CLDDR et son fonctionnement
- Le recrutement des animateurs
- Les modalités de lancement des opérations de la réinsertion

La première réunion s'est déroulée à Boguila le 14 Juillet 2012 et a été présidée par le sous préfet. Les résolutions prises sont :

#### a. Le bureau du CLDDR de Nangha Boguila

Le président : Mr Samuel NDOFARA (Sous-préfet)  
Vice-président : Mr Faustin SENGAI (le Maire)  
Les membres : Me Jeannette KOFENA ; Mlle Marceline WENKONA ; Mlle Sidonie MOSSANE  
Mr. Nicolas GUENENOU-SADO ; Mlle Suzannot NAMSONA

#### b. Les animateurs:

Mr. Siméon NODJITOLOUM  
Mr. Etienne YAMAGO

La deuxième réunion s'est déroulée le 15 Juillet 2012 à Markounda dirigée par le Sous-préfet. Un Comité Local de DDR était formé :

#### c. Bureau CLDDR Markounda

Président: Mr. Antoine DEMBAT (Sous-préfet)  
Vice-président: Mr. Justin Cyriak NDOUBANINGA (le Maire)  
Les membres: Mr Bangui ALLAHDOUM ; Mlle Anastasie LARNARMANDJI ; Mlle Claudine KOULNODJI ; Mlle Martine NARBAY ; Mr Prince Richard

#### d. Les animateurs

Mr Joel DAMBET  
Mr Diallo TOURAL

### I.2. La ré-identification et paiement des fonds de soutien aux ex-combattants

La ré-identification et le paiement des démobilisés ont commencé le 17 au 21 Juillet 2012 dans les sous-préfectures de Boguila et de Markounda. La ré-identification consistait à vérifier l'effectif des ex-combattants et par groupement et selon les options choisies qui sont, l'agriculture, le commerce, l'élevage et les petits métiers. Au total 170 groupements regroupant 1284 démobilisés étaient enregistrés dans les deux sous-préfectures. Ces résultats ont augmentés par rapport à l'effectif de



départ. Ce qui peut s'expliquer par l'enregistrement des ex-combattants oubliés lors de la structuration et aussi l'enregistrement des ex-combattants de la sous préfecture de Batangafo.

Chaque ex-combattant a reçu une somme de 21100Fcfca comme fond de soutien avant le lancement des activités de la réinsertion. Cette somme a été faite par la Coordination Nationale de la Réinsertion en présence du partenaire d'exécution qui est le JRS, le BINUCA, le PNUD, le CLDDR, le Ministère de DDR ainsi que le Ministère de la Communication.



*Photo1 : Ré-identification des démobilisés à Boguila (Léon – JRS)*

Les tableaux suivants montrent les effectifs des démobilisés recensés lors de la ré-identification

**Tableau 1 : Effectif des groupements et des démobilisés lors de l'identification**

Sous-préfectures	Effectifs par type activités							
	Agriculture		Elevage		Commerce		Total	
	Grpmt	Démob	Grpmt	Démob	Grpmt	Démob	Grpmt	Démob
<b>Boguila</b>	29	213	24	193	33	254	86	660
<b>Markounda</b>	46	341	12	90	12	84	70	515
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>554</b>	<b>36</b>	<b>283</b>	<b>45</b>	<b>338</b>	<b>156</b>	<b>1175</b>

Source : La Coordination Nationale du DDR

**Tableau 2 : Effectif des groupements et des ex-combattants lors de la ré-identification par activité**

Sous-préfectures	Agriculture				Elevage				Petit Commerce				Total			
	Nbre Grpmt	F	H	Total	Nbre Grpmt	F	H	Total	Nbre Grpmt	F	H	Total	Nbre Grpmt	F	H	TOTAL
<b>Boguila</b>	27	5	186	191	15	1	119	120	44	8	341	349	86	14	646	660
<b>Markounda</b>	48	22	333	355	13	2	80	82	13	25	66	91	74	49	479	528
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>27</b>	<b>519</b>	<b>546</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>199</b>	<b>202</b>	<b>57</b>	<b>33</b>	<b>407</b>	<b>440</b>	<b>160</b>	<b>63</b>	<b>1125</b>	<b>1188</b>



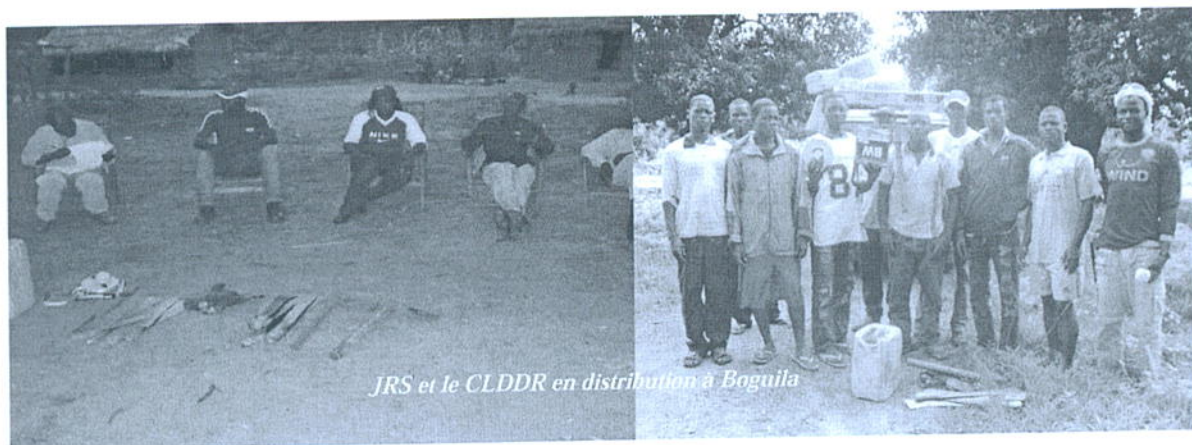
## II. Le Lancement des Activités Agricole

Considérant que le projet devait commencer au mois de juillet ; compte tenu des aléas climatiques et le calendrier agricole, il a été décidé de commencer le projet de la réinsertion par les activités agricoles. Au total 75 groupements dont 544 ex-combattants ont choisi l'agriculture. Il y a différentes cultures choisies par ces différents groupements. Ces cultures consistaient de : manioc, haricot, sésame et chaque groupe devait cultiver deux cultures sur une parcelle de 4 hectares. Pendant la période d'initiation et de sensibilisation les cultures ont été changées tenant compte du temps. Donc en réalité les groupements ont cultivé le haricot et sésame mais les hectares ne sont pas respectés toujours du calendrier agricole et le temps.

### II.1. La distribution des kits agricoles

Après la ré-identification les 75 groupements qui ont opté pour l'agriculture devaient choisir les parcelles. Les matériels agricoles constitués des machettes, des houes, des bidons, des décimètres, des cordeaux et des haches ont été distribués. Au total 75 groupements dont 544 démobilisés ont reçu leurs matériels pour commencer les activités agricoles. Les matériels distribués sont résumés dans le tableau ci-après :

S/P	Grpmts	Etf	Machettes	Houes	Haches	Décimètres	Cordeaux	Bidons
Nangha	27	189	189	189	54	27	27	27
Boguila	48	355	355	355	96	48	48	48
Markounda	48	355	355	355	96	48	48	48
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>544</b>	<b>544</b>	<b>544</b>	<b>150</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>





## II.2. Délimitations des parcelles, défrichements et vérification des superficies

Les délimitations des parcelles consistaient à mesurer les dimensions des champs des ex-combattants, afin de respecter les superficies prévues selon les normes agronomiques. Ces activités ont été réalisées par les agronomes de JRS en collaboration avec les ex-combattants. Il faut noter que la plupart des ex-combattants ne maîtrise pas les mesures agraires, c'est pourquoi les agronomes ont assistés et les orienter les ex-combattants dans les délimitations des parcelles. Pour chaque groupement, 4 ha ont été délimitées.



Après les délimitations des parcelles, l'activité qui en suit c'est le défrichement. Le défrichement est donc le désherbage c'est-à-dire le nettoyage de la parcelle en enlevant les herbes et en dégagant les arbres. Les matériels distribués ont servi pour les défrichements. Au fur et à mesure que le

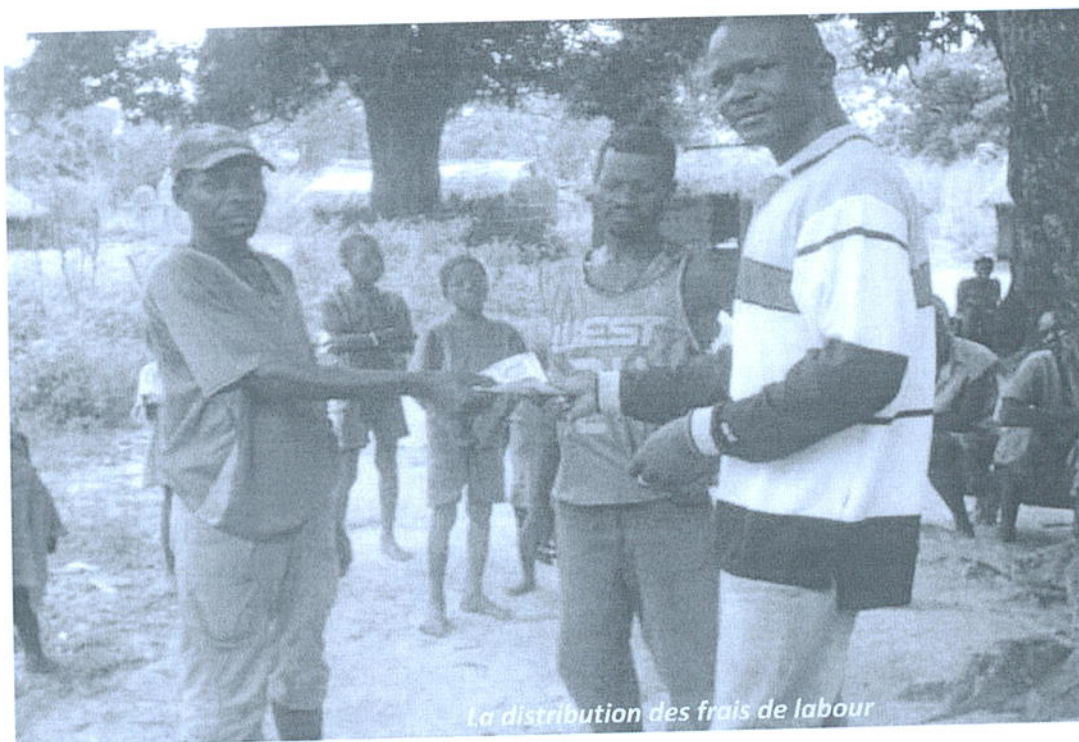


défrichement était fait, les agronomes de JRS passaient pour faire la vérification des parcelles défrichées. Il ressort que la plupart des groupements n'arrive pas à défricher la totalité de leurs parcelles.



### II.3. Octroi des frais de labour et les semences

Les frais de labour sont des fonds qui permet aux ex-combattants de louer les bœufs pour labourer les champs. Avant que ces frais et les semences soient distribués aux groupements, les équipes techniques de JRS sont descendu sur le terrain afin d'orienter le choix des sites, délimiter les parcelles de chaque groupements sur 4 hectares en raison de 2 ha de sésame et 2 ha de niébé. Après des sensibilisations sur les itinéraires techniques de chaque spéculacion ; une partie de leur frais et de leur semences ont été remises en fonction des travaux de défrichement. Un hectare équivaut à 30 000 fcfa comme frais de labour d'où 120 000 FCFA pour 4 hectares.



*La distribution des frais de labour*

Les semences étaient distribuées en fonction des préparations de terrain. La quantité prévue pour un hectare était de 12kg pour le sésame et 22.5 kg pour le niébé, soit respectif 24 kg (2 ngawi) et 45 kg (3 ngawi) pour deux hectares. Ainsi les récapitulatifs de ces décharges seront établis dans le tableau suivant :

Sous Préfectures	Grpts	Eftif	Montant reçu(Fcfa)	Quantité semence	
				Haricot (kg)	Sésame (kg)
Nangha Boguila	27	189	3,240,000	1215	648
Markounda	48	355	5,760,000	2160	1152
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>544</b>	<b>9,000,000</b>	<b>3375</b>	<b>1800</b>



#### II.4. Le labour et le semis

Le type de labour qu'utilisent les ex-combattants est le labour en culture attelée précisément les bœufs de trait. La culture attelée est donc l'utilisation des animaux pour réaliser certaines activités agricoles, dans notre cas précis c'est le labour qui le retournement des sols. Grace aux frais de labour reçu par les ex-combattants, ils ont pu louer les bœufs de trait pour labourer leurs parcelles. D'une manière générale, les semis se font simultanément avec le labour. Au fur et à mesure que les bœufs font le labour, les ex-combattants sèment. Les semis du sésame se font soit à la vole soit en poquet, tandis que ceux de haricot se font uniquement en poquet



Au total il y a 546 ex-combattants qui font l'agriculture dans les sous préfectures de Markounda et Boguila.



### III. Suivi des activités

Le suivi est un aspect très important compte tenu de manque du fait que les formations non pas eus lieu dur au temps. Le JRS a multiplié les fréquences de visite auprès des ex-combattants afin de les aider dans le choix des sites, les délimitations des parcelles par rapport à la superficie prévue et de les orienter dans les itinéraires techniques. C'est pourquoi trois visite de terrain auprès des démobilisés ont eu lieu à Nangha-Boguila et deux à Markounda sur l'axe Maitikoulou.



#### III.1. Les superficies emblavées

La superficie prévue pour un groupement est de 4 ha, dont 2 ha pour le niébé et 2 ha pour le sésame. A Boguila, la superficie prévue est de 108 ha mais 68,25 ha ont été réalisés, soit 63 % de la prévision dont 47,75 ha pour le sésame et 20,05 ha pour le niébé. A Markounda, compte tenu d'insécurité dans la zone la totalité de la superficie n'a pas été évaluée.

N°	Nom du groupement	Nom du village	Superficies réalisées (ha)	
			Sésame	Niébé
01	KOUA NA MABOKO	NANGHA	3	0
02	NDOYE	SAGON	1	0
03	GUIRON-DONG	BOLGUE-BIRI	2.75	0
04	SEWANEKON	BOMBAI-Kota	1	2
05	YE KOUA	BONDUI	2	0
06	MO-ALA	BOKAZOU	1	2
07	SIRIRI	BONDJIA	0.5	0.5
08	RECONCILIATION	BORIA	1	0
09	YE TERE	BOROSSE	1	0.5



10	MONDJANGRE	BOSSAO	1	0.5
11	SIRIRI	BOYANGA-Ketté	1.5	1.5
12	KIRISEMEKPA	BOYANGA-Kota	1.75	2
13	SANGBA HOUSSA	GBARING	1.75	1.25
14	MANGO TERE	GBASSOM	1	2
15	SARA-MBI-MAY	SIDO	3.5	0
16	ZEMAÏSSE	SIDO	3	0
17	KOUA NA KOUA	SAGON	3	0
18	NAM-NEWARA	BOGAMA	2	2
19	MABOKO NA MABOKO	BOGODO	1	0
20	SOUFFRANCE	BOGODO	1	0
21	MO-HE	BOKOTE CESSÉ	1.5	2
22	TOUMBA-NZARA	BOKOTE KETE	1.5	1.5
23	EWATON	BONASSE Kota	2.75	0.25
24	ZEGBAISSE	BONANA Elevage	3	0.75
25	ZEIGBAISSE	BOMANTANA	1.75	1.25
26	SEM-NEWARA	BITI	2	1.50
27	YONG-NE WARA	BOAYA KOTA	1.5	0.50
<b>TOTAL SUPERFICIE</b>			<b>47.75</b>	<b>20.50</b>

## III.2. Les activités en cours

### III.2.1. Le sarclage

Une fois le semis fait, il faudra automatiquement songer entretiens des cultures, pour assurer une bonne production le sarclage est nécessaire. Vu les superficies des parcelles les frais de sarclage aide à faciliter l'entretien des cultures. Ceci est le premier sarclage du sésame et le niébé. Les frais de sarclage seront proportionnels à la superficie emblavée par chaque groupe.

### III.2.2. Le traitement phytosanitaire

Après avoir finir de sarcler, les traitements phytosanitaires doivent être faites sur les cultures de niébé. Ainsi les produits phytosanitaires (cypercal ou Dusban) et les pulvérisateurs seront distribués aux démobilisés pour le traitement des cultures.



## IV. Rapport Financier

Le tableau suivant désigne les opérations effectuées au cours de l'exécution du projet.

Libellé	Montant(FCFA)	Bénéficiaires
- Achat des kits agricole	3 975 000	544 démobilisés
- Achat semence sésame	1 200 000	544 démobilisés
- Achat semence niébé	1 800 000	544 démobilisés
- Frais de labours	9 000 000	544 démobilisés
- Cache Nez	68 100	544 démobilisés
- Gants	53 900	544 démobilisés
- Manutention	46 400	544 démobilisés
- 1 <sup>e</sup> sarclage	2 630 000	544 démobilisés
- 2 <sup>e</sup> sarclage	2 630 000	544 démobilisés
- Achat produits phytosanitaires	2 625 000	544 démobilisés
- Achat pulvérisateurs	3 750 000	544 démobilisés
- Carburant	1 989 700	544 démobilisés
- Cout Administratifs	5 412 235	Administration
- Communication	310 000	Administration
- Frais de suivi des activités & Voyage	432 000	Administration
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>35 922 335 F</b>	



## V. Difficultés Rencontrées

La première difficulté rencontrée est d'ordre sécuritaire. La localité a été menacée par des groupes armés non identifiés qui sillonnent la région de Markounda. Cela nous a empêché de circuler librement pour réaliser nos activités.

La seconde difficulté est liée au délabrement des pistes rurales. Présentement l'accès dans certaines régions est très difficile en particulier l'axe Maïtikoulou. Cet axe est envahit par l'eau, ce qui provoque souvent les embourbements et pour arriver à Maïtikoulou qui a une distance d'environ 100Km, il faut deux jours pour y parvenir.



L'incompréhension du projet par les démobilisés constitue notre troisième difficulté. Les démobilisés ont une conception étrange du projet. Ils croyaient attendre une grosse somme mais pas pour mener des activités agricoles le commerce et l'élevage. Ce qui met souvent l'équipe en désaccord avec les démobilisés. En plus ils ignorent les mesurent agraires.

## VI. Suggestions

- ❖ La visibilité pour l'ensemble du projet illustre par les affiches ou les pancartes ;
- ❖ Des formations soient organisées au profit des ex-combattants sur l'importance des projets choisis ;
- ❖ Les informations fournies par l'expert doivent parvenir à l'hierarchie de JRS avant d'arriver à l'équipe technique.
- ❖ Implantation des plaques de visibilité sur les parcelles des démobilisés
- ❖ Circuit de commercialisation est indispensable pour l'écoulement des produits de nos bénéficiaires
- ❖ Prise en charge des ex-combattants supplémentaires (modification du budget tenant compte d'augmentation des effectifs des ex-combattants sur le terrain).



## VII. Annexes

Annexe 1 : Les groupements agricoles dans la sous-préfecture de Markounda

No	Groupement	Village	Effectif	No	Groupement	Village	Effectif
1	Siriri	Békinga	5	25	Yé koua	Maïmanga	7
2	Djarakari	Béllé	8	26	Bel espoir	Mourdana	8
3	Yé koué aga ndjoni	Béllé	6	27	Djingo	Mourdana	8
4	Yé koua	Béllé	7	28	Djasra	Bara 1	7
5	Ndali ti siriri	Béllé	8	29	Wa na ki na té	Bara 1	7
6	Meskasna	Béllé	5	30	Tara i ba	Bara 1	7
7	Nzapa aga na ni	Béllé	6	31	Guirbet	Bara 1	7
8	Bé-ndjoni	Kadjama	7	32	Bé-ndjoni	Bara2	9
9	La paix	Kadjama	7	33	Avenir	Daga 1	8
10	Bé-oko	Kadjama kota	7	34	Espoir	Daga 1	6
11	Dja na ko	Galé	6	35	Siriri	Daga 1	6
12	Baraka	Kokou mission	5	36	Djasra	Daga 2	8
13	Kotana	Dokabi	9	37	Bé oko 2	Daga 2	6
14	I yé tère	Maïssou RCA	6	38	Ita na ita	Daga 2	7
15	Ma tère	Maïhogo	9	39	Bé oko	Dibalo	8
16	Bongbingo tere	Sanodjo	7	40	Allahra	Dibalo	8
17	Volontariat	Maïta	10	41	Yé koua	Damnadjia	8
18	Yé koua	Maïkolo	8	42	Sara si	Maïtikoulou	9
19	Yé koua	Maïnodjo 1	8	43	Gui mo wara	Maïtikoulou	7
20	Ma tère	Maïnodjo	6	44	Nadjinante	Maïtikoulou	9
21	Yé koua	Maïnodjo	10	45	Yo mbi na ndouzou	Maïtikoulou	8
22	Bé oko 1	Maïnodjo	6	46	Klamadji	Moyo	7
23	Abeille	Maïnodjo	7	47	Siriri	Gbangoro	9
24	Mopkassi	Bondoro kota	9	48	Essai	Maïssolo	9

Annexe 2 : Les groupements agricoles dans la sous-préfecture de Nangha-Boguila

No	Groupement	Village	Effectif	No	Groupement	Village	Effectif
1	Yé koua	Bondoui	6	15	Mango tere	Gbassom	6
2	Mo Allah	Bokazou	5	16	Guiron-dong	Bolgué-Biring	7
3	Ndoyé	Sagon	5	17	Kirisémekpa	Boyanga kota	7
4	Zéngbaïssé	Bounana	6	18	Séwanekon	Bombai kota	6
5	Souffrance	Bogodo	6	19	Koua na koua	Nangha	5
6	Maboko na maboko	Bogodo	6	20	Siriri	Boyanga kete	7
7	Siriri	Bondjia	11	21	La assara na koua	Bokote sesse	5
8	Sangba houssa	Gbaring	9	22	Toumba nzara	Bokote kette	8
9	Réconciliatio n	Boria	9	23	Yong ne wara	Boaya	10



10	Zéingbaïssé	Bomantana	8
11	Ewaton	Bonassé	7
12	Zémaïssé	Sido	6
13	Sara mbi maï	Sido	8
14	Mondjangré	Bossao	6

24	Sem ne wara	Biti	8
25	Nam ne wara	Bagama	7
26	Yé tere	Borossé	8
27	Koua na koua	Sagon	6

**Annexe 4 : L'état des routes sur l'axe Maitikoulou**

